

Titre de l'action : parcours culturel aux collèges Jean Moulin de Uckange et Le Breuil de Talange et dans les écoles primaires attachées

Académie de Nancy-Metz

Collège Jean Moulin 1, rue Jean Moulin 1 Rue Jean Moulin, UCKANGE

ZEP : oui

Téléphone : 03 82 86 22 00

Télécopie : 03 82 86 50 51

Mèl de l'établissement : ce.0570318@ac-nancy-metz.fr

Collège Le Breuil

15 Rue Des Colombes, TALANGE

Téléphone : 03 87 80 40 96

Télécopie : 03 87 51 54 26

Mèl de l'établissement : ce.0572174@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : CE2, CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Disciplines concernées : toutes les disciplines

Date de l'écrit : juin 2009

Mots-clés : cycle3, parcours culturel

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Ecole primaire,	Indifférent	Arts et culture Citoyenneté, civisme Culture scientifique Environnement Maîtrise des langages Ouverture internationale	Education artistique Education civique Français Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques Physique, Chimie Sciences de la vie et de la terre Technologie

Ecrit

Titre de l'action : parcours culturel aux collèges Jean Moulin de Uckange et Le Breuil de Talange et dans les écoles primaires attachées

Académie de Nancy-Metz

Collège Jean Moulin 1, rue Jean Moulin 1 Rue Jean Moulin, UCKANGE

ZEP : oui

Collège Le Breuil

15 Rue Des Colombes, TALANGE

1. Avant le lancement

1.1. Etat des lieux

Nous avons recensé les actions prévues dans les différentes classes des écoles et des -2009.

(*Annexe 1*) puis les réponses ont été regroupées dans un tableau (*Annexe 2*).

1.1. Constat

De nombreuses actions culturelles sont déjà mises en place dans les différents établissements sans lien ni continuité entre les différents niveaux. Par conséquent, nous avons constaté que certains champs disciplinaires étaient moins couverts (notamment « Culture scientifique et technique redondantes.

ion des équipes

2. Le parcours culturel

2.1. Parcours-type

qui présenterait une programmation pour les sept années concernées (du CE2 à la 3^{ème}). (*Annexe 3*)

Ce document permettrait aux équipes pédagogiques de planifier les actions culturelles garde figurant en dessous du tableau.

Dans notre parcours-type, nous avons essayé de laisser le maximum de liberté afin que

semble important de ne pas imposer des visites ou des actions par niveau. Trop de contraintes nuiraient à la mise en place du parcours.

2.2. Classes concernées

-2009 seront réalisées mais ne peuvent pas

Si le parcours culturel est mis en place à la rentrée 2009, les actions prévues pour -2010 concerneront tous les élèves du CE2 à la 3^{ème}.

2.3. Compétences visées dans le cadre du parcours culturel

Nous avons élaboré une liste de quinze compétences qui serait à insérer dans le passeport culturel. Celle-

(Annexe 4)

2.4. Le passeport culturel

les enseignants.

ur

Notre proposition :

Le passeport est sous forme de classeur. Il contient :

- une page de présentation générale du parcours culturel (*Annexe 5*)
- (*Annexe 6*)
- des intercalaires permettant de séparer les six champs culturels (*Annexe 7*)
- des fiches « activité » : (*Annexe 8*)

activité « classe » : activité réalisée dans le cadre de la classe

activité « école » : activité réalisée dans le cadre de

activité « personnelles »

Le support « classeur » permet de ne pas se limiter dans le nombre de fiches « activité » et de classer ces dernières par domaine.

Par ailleurs, afin de conserver les passeports dans un bon état pendant toute la durée du parcours, les fiches complétées au fur et à mesure.

3. Bilan

3.1. Interrogations

Tout au long de notre réflexion sur le parcours culturel, nous avons rencontré des interrogations.

- Comment sera utilisé le passeport ?
- Y aura-t-il toujours des référents culturels pour coordonner les actions et assurer la liaison école-collège ?
- Dans les collèges, plusieurs professeurs seront amenés à utiliser le passeport. Qui assurera un suivi ?
- différentes écoles ?
- Qui se chargera du « contrôle » du parcours culturel ?
- liquer le fonctionnement du parcours culturel à la rentrée 2009 à
relatives à sa mise en place ?

3.2. Obstacles

Si toutes les actions prévues doivent être menées, se pose la question du financement (transport notamment) car cela représente beaucoup de sorties par an pour un établissement.

Tous les établissements du département étant concernés par le parcours culturel, un problème de réservation risque de se poser sur les sites les plus prisés (ex : Bliesbrück,

3.3. Eléments facilitateurs

Il serait intéressant que chaque établissement possède un recensement des sites ou des actions existants que chaque enseignant pourrait consulter aisément. Ainsi, il gagnerait du temps et pourrait y trouver des idées, notamment pour les enseignants nouvellement nommés sur un secteur.

Un programme informatique recensant les actions réalisées par chaque enfant
vail des enseignants. Celui-ci
servirait également de bilan p

Titre de l'action : parcours culturel aux collèges Jean Moulin de Uckange et Le Breuil de Talange et dans les écoles primaires attachées

Académie de Nancy-Metz

<u>Champs culturels</u>	<u>Arts visuels</u>	<u>Arts du spectacle vivant</u>	<u>Musique</u>	<u>Histoire et patrimoine</u>	<u>Langues et littérature</u>	<u>Culture scientifique et technique</u>
CE2		[Yellow block]		[Yellow block]		
CE2/CM1		[Yellow block]			[Yellow block]	
CM1/CM2 CM2	[Green vertical bar] 0	[Yellow block]		[Yellow block] 0		

 Activités parcours culturel
 Activités hors parcours
 Financement

		ARTS VISUELS	MUSIQUE	ARTS DU SPECTACLE VIVANT	HISTOIRE ET PATRIMOINE	CULTURE SCIENTIFIQUE	LANGUES ET LITTERATURE
Ecole Montaigne	CE2	X		X	X	X	
	CM1	X		X	X	X	
	CM2	X	X	X		X	X
Ecole Ferry	CE2		X	X	X		
	CM1		X	X	X		
	CM2		X	X	X		X
Ecole Rousseau	CE2		XX	X	X		
	CM1		XX	X	X		
	CM2		XX	X	X		
Ecole Verlaine	CE2			X	XX		
	CM1			X	X		
	CM2			X	X		
Ecole Richemont	CE2		X			X	XX
	CM1					X	XX
	CM2		X			XX	XX
Collège	6ème1	X	X	XX	X	X	XXX
	6ème2	X	X	XX	X	X	XX
	6ème3	X	X	XX	X	X	
	6ème4	X	X	XX	X	X	
	5ème1	XX		X	X	X	
	5ème2	XX		X		X	
	5ème3	XX		X		X	
	5ème4	XX		X		X	
	4ème1	XX		X	X		X
	4ème2	XX		X	X		X
	4ème3	XX		X	X		
	4ème4	XX		X	X		
	3ème1	XX		X	XX		X
	3ème2	XX		X	XX		X
	3ème3	XX		X	X		

Annexe 3

Parcours culturel

<u>CHAMPS CULTURELS</u>	<u>ARTS VISUELS</u>	<u>MUSIQUE</u>	<u>ARTS DU SPECTACLE VIVANT</u>	<u>HISTOIRE ET PATRIMOINE</u>	<u>CULTURE SCIENTIFIQUE</u>	<u>LANGUES ET LITTÉRATURE</u>
CE2						
CM1))	.
CM2)		. +)
6ème						
5ème))	.
4ème)		. +)
3ème	+					-

**La programmation du parcours culturel doit être élaborée et
primaire et au collège.**

ANNEXE 4

COMPETENCES VISEES DANS LE CADRE DU PARCOURS CULTUREL

30

40

50

60

70

0

80

90

: 0

0

320

0

330

340

350

360

370

. .

ANNEXE 5

Il rassemble mes exp



